

6. Les quatre écoles catholiques de Winnipeg, savoir : l'école des Frères ; l'école de l'Immaculée Conception ; l'école des Sts. Anges et l'école St. Joseph seront louées par le Bureau consultatif, de la même manière que pour les écoles publiques, et les instituteurs qui y enseignent actuellement seront considérés comme formant le nombre proportionnel à être employé en vertu des amendements de 1896 ; pourvu que ces écoles acceptent l'inspection officielle faite par l'inspecteur catholique, ainsi que les programmes d'études officiels en matière d'instruction profane. Les instituteurs pour ces écoles seront toujours nommés sur présentation de l'archevêque de St. Boniface. Les instituteurs actuels recevront des permis d'enseigner pour quatre ans.

Ces renseignements sont-ils parfaitement exacts ? Nous n'en savons naturellement rien. Rien n'en a été communiqué au public par la voie de l'autorité religieuse ou des représentants de la minorité, et jusqu'à ce que cela soit fait, nous ne pourrons être définitivement fixés sur ce qui a été offert, promis, accepté ou refusé.

Si, pourtant, le gouvernement Greenway s'était enfin décidé à accorder aux catholiques le minimum des revendications formulé par eux comme base d'un *modus vivendi*, en attendant qu'ils soient complètement réintégrés dans leurs droits, nous croyons qu'il y aurait là des concessions suffisamment substantielles pour constituer l'une des réparations partielles que le Saint-Père conseille aux catholiques d'accepter, en attendant mieux.

Naturellement, tout cela ne serait que temporaire, précaire même, en ce que rien ne nous paraît garantir le maintien des satisfactions offertes. Mais pour le temps que celles-ci dureront, elles n'en seront pas moins un soulagement considérable pour nos malheureux coreligionnaires de l'Ouest. Cela leur permettra de reprendre des forces. Cela permettra surtout aux événements de marcher, et le temps, quand Dieu le veut, est un grand guérisseur de maux. Cela leur permettra enfin de s'employer à mettre leur organisation scolaire sur un meilleur pied et de prouver que l'école catholique ne craint, pas plus ici qu'en France ou partout ailleurs, la concurrence de l'école neutre, foyer d'indifférence ou d'athéisme.

Dans une circulaire adressée à son clergé, Mgr. l'archevêque de Montréal déclare : " le clergé, les communautés religieuses et les fidèles du diocèse ont répondu, au-delà de mes espérances, à l'appel que j'ai fait en faveur de l'œuvre des messes pour l'église

de S
" d'
pron

gard
voies
âmes
datic
très
des c
IIIm

péra
scola
comp

pre a
se co
tains

des l
lang
Unis
sur le
confl
notar
irlan

O
tres a
quan
Nous
encon
dains

A
mérit

N
Unis,